

## Communiqué de presse

### **Le Droit d'Accès à l'Information et l'apport des médias nationaux**

**Rabat- 28.09.2022**

La CDAI (Commission du Droit d'Accès à l'Information), dont la mission est, depuis son installation et l'entrée en vigueur de la loi 31-13, d'accompagner et d'évaluer le bon exercice du droit d'accès à l'information dans notre pays, commémore aux côtés des institutions constitutionnelles, institutions nationales de bonne gouvernance, institutions et organismes concernés commémore, ce lundi 28 septembre 2020, la journée mondiale du droit d'accès à l'information.

Nous rappelons, avec fierté, que le Maroc a fait partie des trois États qui ont proposé, dans le cadre du Bureau exécutif de l'UNESCO du 19 octobre 2015, une recommandation consacrant le 28 septembre comme journée internationale de célébration du droit d'accès à l'information. Dans ce cadre, la CDAI, l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication de Rabat (ISIC), participant effectif et hôte de l'activité et le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration Département de la Réforme de l'Administration, organisent, avec tous les partenaires, une activité importante, le mercredi 28 octobre 2020 autour du thème : « Pratiques et conformités avec la loi 31-13 relative au droit d'accès à l'information : Quel apport des médias nationaux ? ». Le programme de cette manifestation sera diffusé ultérieurement.

Les organisateurs souhaitent faire de cette commémoration un rendez-vous national annuel incontournable au service du Droit d'Accès à l'Information.

Liste des institutions et organismes : CESE, Institution du Médiateur, HACA, CNDH, Conseil de la Concurrence, CCME, INPPLC, CNDP, CNP, DGCT.